



Compte-rendu du Conseil d'Administration

du mardi 1 septembre 2015

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.

2. Validation et vote de l'alinéa correspondant au droit à l'image ajouté au règlement interne de chaque section.

Validation et vote d'autres modifications dans les règlements internes des sections Informatique, Yoga, Badminton, Ecole de sport, Multisports ...

Proposition : Confection d'affiches pour les manifestations : « *Cette manifestation étant publique, vous êtes susceptible d'être photographié sauf avis contraire de votre part. Demandez ...Prénom Nom* »

3. Derniers préparatifs pour le forum et le raid

4. Dossier piscine. Où en est-on ? Quelle suite donne-t-on à ce dossier ?

5. Réflexion : La laïcité ? Sommes-nous tous d'accord sur ce terme ? Que dit la loi ? Exercice pratique.

6. Questions diverses

1 - Répartition des subventions CNDS

2- Boulangerie Lourseau

3 - Volontaires pour présenter l'AL dans les classes l'école Marcel Canonnet lors de la réunion parents/enseignants si accord de l'enseignant.

Présents: Nathalie Belkheir, Carole Boutet, Marie-Thérèse Bretin, Sandrine Cholat, Marie-Line Fichet, Stéphane Kérézéon, Christiane Martin, Guy Martin, Christian Moriceau, Gérard Olivier, Cécile Ollivier-Marchand, André Peytreman, Jean-Michel Radigois, Marité Radigois, Yves Routier, Evelyne Sibioude, Françoise Simon, Danielle Soulard.

Excusés: Emile Bouligand, Denis Marsolier, Annie-Claude Renaudin et Laurence Lehucher.

La séance est ouverte à 20h30 précises animée par Cécile Ollivier-Marchand.

Françoise Simon nous fait part du décès brutal de Pierre-Yves Choimet, Trésorier de la section billard, courant juillet. Nous l'avons appris par la presse et, du fait des vacances, certains ne l'ont su que plusieurs jours après. Françoise a envoyé les condoléances de l'Amicale à son épouse.

Cécile Ollivier-Marchand nous informe que Annie-Claude Renaudin pour des raisons de santé

sera indisponible un certain temps. Donc en attendant son rétablissement, il vous est demandé d'envoyer tous vos documents et questionnements à Françoise Simon ou à Jean-Michel Radigois.

1 Approbation du compte-rendu précédent

Marie-Thérèse Bretin précise que, dans le cadre de la « semaine bleue », il y aura 3 randonnées et non 4 comme annoncé.

Le compte-rendu du C.A du 2 juin 2015 est adopté.

2 Modification des règlements internes des section.

En raison des lois sur le droit à l'image, nous devrions demander l'autorisation des personnes chaque fois que nous exposons une photo sur laquelle ils sont. C'est d'autant plus vrai pour les enfants. Pour couvrir de façon générale l'ensemble des activités internes aux sections de l'Amicale, il a été décidé d'ajouter un article dans tous les règlements internes de section. Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré adopte cette formulation :

« Au cours de son activité, l'adhérent est susceptible d'être photographié ou filmé pour les besoins de notre communication. L'Amicale Laïque s'engage à présenter ces images en privilégiant toujours la discrétion (visages aussi peu identifiables que possible) et dans le respect total des personnes. Néanmoins, à tout moment, l'adhérent ou son représentant légal peut demander le retrait d'une photo, s'il estime qu'elle ne répond pas à ces critères ou simplement parce qu'elle le dérange. »

Par ailleurs, pour couvrir notre responsabilité lors des manifestations publiques, il est proposé que soit confectionné un panneau portant la mention : *« Cette manifestation étant publique, vous êtes susceptible d'être photographié sauf avis contraire de votre part. Demandez ...Prénom Nom »*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

D'autres modifications mineures sont proposées sur les règlements internes du Yoga, de l'Ecole de sports, du Badminton, du Multisports, du Billard. Tous sont adoptés par le conseil d'administration. Le règlement de la section informatique est également actualisé pour être mieux adapté au public qui fréquente la salle.

3 Forum et Raid

Rendez-vous à 10h00 pour l'installation. Pensez à donner à chaque adhérent le flyer et le règlement interne corrigé. Pour l'enregistrement sur Affiligue, n'hésitez pas à demander de l'aide.

Le Raid : les inscriptions sont complètes mais il manque encore de quelques bénévoles. Jean-Michel Radigois relance Denis Marsolier pour le tableau récapitulatif. Si vous êtes disponible, contactez les responsables (Eric Juton ou Thierry Cochin).

4 Piscine

Aucune solution n'a été trouvée à la date d'aujourd'hui. Guy Martin a rédigé un récapitulatif des démarches effectuées pour la piscine. Ce document sera disponible sur le site.

5 Réflexion sur la laïcité.

Ce point important est remis à une date ultérieure, ce Conseil d'Administration de rentrée étant déjà très lourd.

6 Questions diverses

* subventions CNDP. La subvention est de 1700€ soit 700€ pour le projet « Mise en place du quotient familial », 500€ pour l'« aide au stage sportif canoë kayak été » et 500€ pour « favoriser la

pratique du roller en famille ».

* La boulangerie Lourseau : le bureau s'est réuni pour réfléchir à l'attitude que pourrait avoir l'amicale. Après échanges, il s'avère que ce n'est pas le rôle de l'amicale d'intervenir, cependant nous ne pouvons pas rester indifférent à cette « mort annoncée » des petits commerces. Une lettre a été préparée dans ce sens à destination de la municipalité. Elle est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration qui l'adopte par 15 voix pour et 3 contre. Françoise Simon enverra donc le courrier à la mairie et en informera la boulangerie.

* Suite à une enquête auprès des familles, dès la rentrée sera ouvert un atelier dessin pour les jeunes, animé par Thibault Douillard, Pour l'instant, nous avons déjà 13 réponses positives. Un 2eme créneau devra peut-être être envisagé. Jean-Michel Radigois demande l'accord du C.A pour le tarif au quotient familial ; 75, 85, 100, 115 et 125€ pour 20 séances de 1h30. Le C.A. donne son accord à l'unanimité.

* L'école : Danielle Soulard vient nous présenter sa nouvelle année. L'école a 8 classes pour 214 élèves avec la même équipe pédagogique. Le thème de cette année est la laïcité. Le 3 décembre aura lieu la plantation de « l'arbre de la laïcité » proposé par les DDEN. La section USEP concernera 3 classes : les CP, CM1 et CM2. L'équipe pédagogique compte sur l'amicale laïque pour soutenir le projet « danse ». L'ensemble de l'équipe éducative est d'accord pour que l'Amicale Laïque se présente à chaque réunion de classe de rentrée. Pour ce faire, le bureau a remis à jour la plaquette de présentation qui sera remise à chaque famille. Les réunions de classe auront lieu du 14 au 18 septembre.

Pour les TAP, les moyennes sections de maternelle n'auront plus d'aide au repos par la lecture cette année (déplacement d'un animateur vers les primaires). Il est proposé que ce créneau de 30 minutes environ de 13h30 à 14h00, soit proposé à la section LIRE ET FAIRE LIRE qui pourrait intervenir ne serait-ce qu'une fois par semaine.

* Hôtel à insectes. Guy Martin est toujours d'accord pour la fabrication du prototype. Il voit avec Nicolas Ferron où en est le projet d'école.

* Parents d'élève. La 1ere réunion rassemblant les parents d'élèves aura lieu le 8 septembre. L'Assemblée générale aura lieu le 15 septembre 2015.

Rappel : Le 13 octobre 2015 : conférence débat, salle des Arcades à 20h00 animée par Béatrice Doussin. Thème Comment obtenir la coopération de l'enfant sans entrer dans le conflit.

* Canoë kayak : Durant cet été la section kayak polo peut se féliciter de plusieurs succès au championnat d'Europe, Coline Belkheir termine avec ses co-équipières avec la médaille de bronze et Valérie Sibioude et son équipe obtiennent la médaille d'argent.

A 22h30, la séance est levée.

Prochain CA le 6 octobre 2015 à 20h30, salle de la Maine

**En cas d'absence prévenir Marité Radigois ou Evelyne Sibioude
Pensez au covoiturage**

Compte-rendu rédigé par

la présidente :

Evelyne Sibioude et Marité Radigois, relu par Françoise Simon

Annie-Claude Renaudin